

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

Le plus forte vente de la région Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU : Roubaix 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Les Surprises électorales

La Chambre a une majorité de Gauche

L'ÉLECTION du bureau de la Chambre des députés vient de produire une vive émotion dans les milieux politiques.

Les candidats proposés par un nouveau cartel constitué par tous les groupes de gauche ont emporté haut la main les postes où les partis de droite croyaient, à coup sûr, s'installer.

La Droite n'est pas contente

Nous reproduisons à titre d'information les éditoriaux publiés hier par les journaux politiques du Nord qui ont soutenu les partis battus à l'élection du bureau de la Chambre :

La Dépêche : « Oui, dans le langage que vont tenir les hommes du Cartel, qui chanteront victoire et espéreront tirer pied ou aile de ce qui est, sans conteste, une fautive déroute de la part de M. Poincaré dont la reconnaissance n'a jamais étouffé le cœur... »

« Comme Gribouille se jeta à l'eau pour ne pas être mouillé, les cent députés qui palagent dans le marais, pour ne pas paraître réactionnaires, ont fait hier la courte échelle à leurs adversaires. Crime ou suicide ? »

Le Grand Echo du Nord : « Qu'il s'agisse des vice-présidents, qu'il s'agisse des questeurs, qu'il s'agisse des secrétaires, ce sont les candidats proposés par les gauches qui sont élus et pour les trois postes où il y a ballottage, ce sont leurs trois candidats qui arrivent en tête. »

« On comprend sans peine qu'un tel résultat a été accueilli par eux avec tant d'enthousiasme mais il est fâcheux tout de même de constater que dans la Chambre d'Union nationale le Centre droit risque fort de ne pas même réussir à conserver le seul poste au bureau qu'il avait arraché à la Chambre du Cartel. »

La Chambre a complété hier son bureau

M. P.-E. Flandin a été élu vice-président

Au début de sa séance de mercredi après-midi, la Chambre valide notamment les élections suivantes : 1^{er} Circonscription de Valenciennes : M. Carlier-Lafitte ; 2^e Circonscription de Dunkerque : M. Bergerot ; 2^e Circonscription de Lille : M. Salengro.

L'ordre du jour appelle le deuxième tour pour l'élection d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un questeur. Le scrutin des députés à la tribune commence aussitôt.

Après le dépouillement du scrutin, M. Sibille proclame les résultats :

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT. — Nombre de votants : 325 ; suffrages exprimés : 519 ; majorité absolue : 260. Ont obtenu : MM. P.-E. Flandin, 262 suffrages ; Fabry 247, M. P.-E. Flandin ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé vice-président (appl. gauche et centre).

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE. — Ont obtenu : MM. Léon Vincent, 241 voix ; Louis Dumat, 210. M. Léon Vincent ayant obtenu la majorité est proclamé secrétaire (applaudissements à gauche).

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN QUESTEUR. — Ont obtenu : MM. Franchant 272 voix ; About, 202 voix. M. Franchant ayant obtenu la majorité, est proclamé questeur (appl. gauche). Le Président proclame alors le bureau définitif de la Chambre constitué et la séance est levée.

Un groupe des députés du Nord s'est constitué

Sur l'initiative de M. Félix Coquelle, s'est constitué, hier matin, à la Chambre, le groupe des députés du Nord, qui réunira tous les représentants de ce département, en vue d'établir un contact permanent entre eux et d'examiner en commun toutes les questions d'ordre général et local intéressant la région du Nord.

Un déjeuner amical réunira les membres du groupe tous les mois et les sénateurs y seront invités. Le groupe a désigné comme président, M. Félix Coquelle.

D'après les députés présents, il ne semble pas que cette organisation puisse fonctionner avant la rentrée d'octobre.

Les élections de MM. Salengro Carlier-Caffieri et Bergerot validées

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) Au début de la séance d'hier après-midi, la Chambre approuvant les conclusions du sixième bureau, a validé les élections des trois députés du Nord : Roger Salengro, Carlier-Caffieri et Bergerot.

Cette décision fait donc définitivement justice aux accusations portées contre M. Roger Salengro. D'ailleurs, M. Bataille, adversaire malheureux, avait, hier, dans une lettre adressée au Président de la Chambre, déclaré abandonner sa demande d'invalidation.

M. Poincaré a reçu une délégation de la Ligue de défense des Contribuables

Le Président du Conseil a reçu hier matin une délégation de la Ligue de défense des contribuables à laquelle étaient attachés MM. François Bonnet, Bonnetoux, Evain, etc. La délégation a suivi le Président du Conseil de certaines propositions qu'elle a cru devoir formuler et du rapport élaboré par les soins de M. François Bonnet sur la situation devant l'impôt des commerçants et des industriels. M. Poincaré a promis d'examiner avec bienveillance les desiderata formulés par la Ligue et les documents qui lui ont été remis.

Le procès Mestorino

Pathétique déposition de la femme de l'assassin

De violents incidents ont éclaté entre les avocats. - D'autre part, Mlle Charnaux n'a pu s'expliquer avec exactitude sur l'achat de la couverture dans laquelle le cadavre de Truphème fut enveloppé

C'est à dix heures, mercredi, que l'on a commencé à se battre aux abords du Palais de Justice, pour assister à la troisième audience du procès Mestorino. Car on s'est battu et les gardes municipaux ont dû, à plusieurs reprises, réagir vigoureusement pour permettre aux magistrats et aux jurés de gagner leurs sièges. Encore, cette protection fut-elle inefficace et va-t-elle pas empêché Mme Margin-Boquet, femme du conseiller à la Cour, président des Assises, d'être, place Dauphine, alors qu'elle accompagnait son mari, « houspillée violemment et même trappée par des curieux. »

M. Moncel, tourné vers son patron, l'accable puis il dit de Suzanne Charnaux : « C'est une Chinoise, elle savait tout, elle tombe dans les pommes pour sauver la situation. »

Violent incident entre deux avocats L'émotion provoquée par cette scène n'est rien auprès du tumulte que va déclencher M^{re} Raymond Hubert, en s'attaquant à son confrère, M^{re} Garçon.

« Vous êtes ici le ministre public, lui crie-t-il. Le président se lève, l'avocat général ne dit rien, vous parlez seul. C'est oublier votre robe et remplir un rôle cruel. »



La femme et la mère de Truphème au banc de la partie civile



La garagiste Pazin se défendant d'avoir été payé par Mestorino

Deux heures avant l'ouverture de l'audience. Introduits on ne sait par qui, des gens occupent la salle des Assises. M. Benoit, directeur de la police judiciaire, les a fait expulser, sans souci pour les hautes protections dont ils se targuaient.

La troisième audience

A l'ouverture de l'audience, M. Moncel, employé de Mestorino, déjà entendu, revient à la barre très excité. C'est pour reprendre sa déclaration.

LE TÊMOIN. — Je veux répéter un propos de Mme Mestorino : elle traitait son mari de voleur, parce qu'il avait engagé ses bijoux au Mont-de-Piété.

L'AVOCAT GÉNÉRAL. — Comment, je me tais. Vous êtes le seul à ne pas m'entendre. Qu'est-ce que cet incident ? M^{re} Raymond HUBERT, de plus en plus véhément et soutenu en sourdine par quelques avocats. — Vos confrères de la partie civile sont admirables. Vous êtes le ministre public. Vous ne vous souvenez plus de votre rôle dans l'affaire Guyot, où vous aviez un rôle écrasant. Ici, vous ne pensez pas à la cruauté de votre attitude. M^{re} GARÇON, plus pâle encore qu'à l'habitude, proteste. — Je suis ici un défenseur. Je défends la mémoire d'un assassiné. M^{re} Raymond HUBERT. — Vous défendez les intérêts de Mme Van Severen.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le Scandale de Bailleul

Les 36 manières d'escroquer du maire Natalis Dumez

Ses premières opérations malhonnêtes remontent à l'année 1922

Précédemment, nous avons relaté la longue conversation que nous avons eue avec un spéculateur bailleulois. On a vu comment et dans quelles conditions l'affaire s'était déclenchée. Voici maintenant quelques nouvelles précisions au sujet des agissements de Dumez. Celui-ci a exposé il y a une huitaine, au juge d'instruction, les grandes lignes de son « curriculum vitae ».

Le coup de sonde des primes en 1922 Le début de l'histoire de la Coopérative est assez connu pour que nous ayons à y revenir.

« L'entreprise fonctionne bien, prétend Dumez, et je ne puis dans la caisse que peu de temps avant la déconfiture. »

Or, en 1922, lors des travaux de déblaiement, des faux étaient commis, des sommes non déclarées portées en dépenses.

« Vous êtes ici le ministre public, lui crie-t-il. Le président se lève, l'avocat général ne dit rien, vous parlez seul. C'est oublier votre robe et remplir un rôle cruel. »

M. D... — c'est lui qui nous a conté l'histoire — apprit avec étonnement qu'il avait touché, ainsi que plusieurs autres, de nombreuses primes de 100 et 200 francs. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Le total des primes atteint une somme déjà coquette.

M. D... protesta : « Je reçois, nous dit-il, une somme en chiffres ronds 10,000 francs par exemple le samedi, je payais les ouvriers et le lundi je rendais le reliquat, accompagné d'un bordereau où tous les salaires étaient énumérés. Les bordereaux doivent être restés là. En ce qui concerne les primes, je n'ai jamais rien touché de semblable. »

Ne serait-ce point là un coup de sonde pour « voir venir » ? Rien ne vint. Dumez s'endormit et, après un plus grand échec, ainsi qu'on le sait.

Les petites « combines » du maire-escroc Il faut d'ailleurs avouer que s'il opéra sur une grande échelle, il conservait le goût des détails et ne négligeait pas les petites « combines ».

Le cas que nous allons citer est typique et, malheureusement, n'est pas le seul en son genre. Lors de l'emprunt départemental de 1923, certains coopérateurs, sollicités par Dumez, déclinaient de participer à l'emprunt ; c'était donc de l'argent qui restait dans la caisse. Une dame avait fait commencer la reconstruction de son immeuble. Elle souscrivit à l'emprunt avec tout l'arrêté de dommages qui lui restait. Ceci se passa il y a deux ans. Mme X... n'a jamais pu voir son argent. Sa maison est restée inachevée. Le capital est disparu, et les intérêts produits pendant cinq années sont volatilisés. Mme X... est sans ressources. Plusieurs Bailleulois sont dans ce cas, et ce sont des sinistrés possédant peu de ressources.

EN 2^e PAGE. — Dumez tente vainement d'échapper à la Cour d'Assises.

Le mystère de Paris-Plage

M. Wilson, le mari de la victime, est venu à Boulogne

Il a conféré hier longuement avec les policiers et leur a donné des détails intéressants sur la vie intime de sa femme

(De notre correspondant particulier) Boulogne, 6. — Le mystérieux affaire du Touquet-Paris-Plage paraît devoir entrer dans une phase nouvelle par suite du nouveau fait qui vient d'intervenir. Ce fait, c'est l'arrivée de M. Wilson, époux de la mathématicienne anglaise assassinée.



M. Wilson — au centre — serre la main à l'un de ses amis

Certains pensent, sous prétexte qu'il avait regagné l'Angleterre, que M. Wilson ne reviendrait plus en France et que l'affaire resterait ainsi mystérieuse. Ce fait, l'arrivée de M. Wilson, époux de la mathématicienne anglaise assassinée, a provoqué la lumière.

Après déjeuner, il fut entendu dans une salle du Palais de Justice de Boulogne, de puis 15 heures jusqu'à 19 heures.

M. Wilson, questionné par les policiers parisiens, retraça longuement la vie de sa femme. Durant ces dernières années, apportant ainsi aux enquêteurs de précieux éléments qui, il faut l'espérer, aideront à provoquer la lumière.

L'arrivée de M. Wilson Dans la soirée, notre correspondant particulier de Boulogne-sur-Mer nous a téléphoné, au sujet du retour de M. Wilson, les nouveaux renseignements que nous publions ci-après.

Il y avait peu de monde hier, en Gare Maritime quand s'annonça le paquebot « Biarritz ». (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'assassinat de la cabaretière de Bailleul-sire-Berthould

Les recherches policières se poursuivent activement

(De notre correspondant particulier) Bailleul-sire-Berthould, 6 juin. — Le sauvé assassinat de la cabaretière de Bailleul, tuée par un forcené, en plein jour, a rempli d'effroi cette commune essentiellement agricole, où quelques ouvriers occupés aux mines les plus proches professent à la fois ce pénible métier et le dur labeur d'hommes des champs.

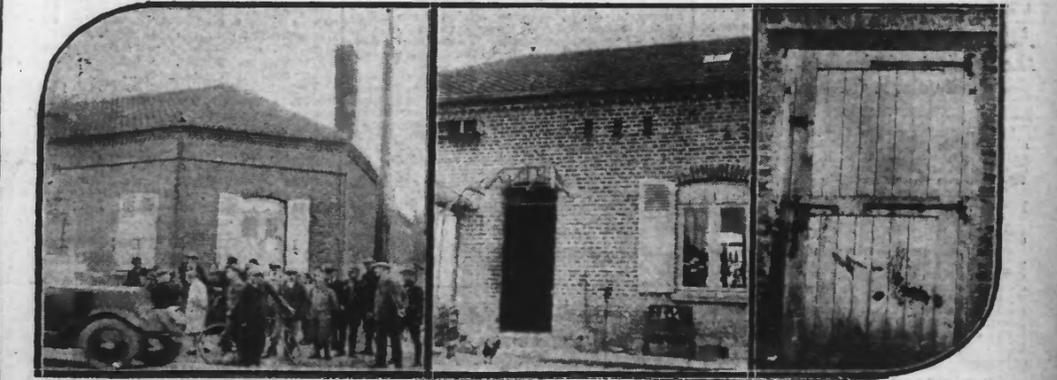
Des atteroupements de femmes qui causent en émettant des cris souvent fort différents de ceux de la rue principale, un air inaccoutumé.

Des individus ont été appréhendés ; un autre sur qui les soupçons s'étaient portés dès le début de l'enquête, est activement recherché. Mais il est probable que ce n'est pas de ce côté que se trouve la clef de l'énigme.

D'autre part, nous avons rencontré, en face du débit Pigeache, l'actif commissaire de la brigade mobile, M. Peyronière, accompagné de deux inspecteurs, MM. Faissat et Marianni. L'habile policier a refait une visite sé-

qui se passe dans celle de l'assassinée. Souvent elle avait l'occasion d'entamer une conversation à distance d'une dizaine de mètres avec la victime, et Mme Pigeache venait parfois chez elle.

Le jour où le drame se déroula, Mme Houziaux avait cru Mme Pigeache fort occupée chez elle ; elle ne s'inquiéta pas, ne l'invita pas à prendre une tasse de café, ne remarqua rien d'anormal. Sauf, toutefois, qu'elle se souvient fort bien avoir été intriguée par des plaintes. Elle sortit plusieurs



A gauche : les curieux stationnant devant la maison du crime. — Au milieu : la porte de la cour par où s'échappa M^{me} veuve Pigeache frappée à mort. — A droite : la porte extérieure ma culée de sang contre laquelle la victime s'effaissa.

« Infortunée Mme Pigeache vient d'être mise en bière, sa veuve, Mme veuve Houziaux sur qui s'acharne le malheur, et les enfants de la malheureuse victime, pleurent la défunte, dont la vie, toute de travail et d'honnêteté, ne méritait certes pas pareille fin tragique. »

Des recherches difficiles Les gendarmes, à bicyclette, circulent le long des routes, appréhendent les suspects, vérifient leurs papiers, s'assurent de leur emploi du temps et jusqu'à présent, leur activité et leur zèle n'ont pas encore permis de mettre la main sur l'auteur du terrible forfait.

rireuse des lieux, a inspecté tous les alentours et emprunté les sentiers des jardins voisins par où le misérable aurait pu venir. Son attention a été attirée par le moindre détail.

Dans le voisinage Mme Houziaux, la voisine dont le pignon la maison qui fait façade sur la rue de la Neuville, clôture la partie arrière de l'habitation Pigeache, peut se rendre dans celui-ci en traversant le jardin séparé par un grillage où est percé un portillon fermé par un loquet, que l'on peut facilement ouvrir à la main. Cette voisine, de sa cour, voit tout ce

fois de chez elle pour écouter et pour pester contre « l'animal qui annonçait la mort, un chien qui faisait sans doute le toup ». La voisine de gauche, Mme Duocin, qui tient un débit de boisson à vingt mètres de celui de la victime, est constamment occupée dans sa cour, qui n'est séparée que par un grillage de la cour de la maison du crime, face aux hangars, tout le long desquels la malheureuse se maintint pour aller mourir près de la petite porte de la rue de la Neuville.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

De Terre-Neuve à Londres

Le résultat de renseignements recueillis dans les milieux financiers ordinairement bien informés que le montant total actuel des souscriptions reçues par le nouvel emprunt dépasserait largement 18 milliards. On escompte que les souscriptions s'élèveront en définitive, au moment de la clôture de l'emprunt qui aura lieu le 8 juin, aux environs de 20 milliards.

On rappelle en outre que les porteurs de bons du Trésor 1923 et d'obligations décennales 1918 et 1919 qui désirent le remboursement de leurs créances, devront en faire la demande avant le 8 juin, faute de quoi leurs titres seraient automatiquement convertis en rentes 5%. On précise à ce propos que les titres susceptibles d'être présentés au remboursement portent sur un montant total de 6 milliards 700 millions (4 milliards et demi pour les Bons du Trésor, deux milliards deux cent millions pour les obligations décennales).

Enfin, on indique que les demandes de remboursement reçues à ce jour n'atteignent que 600 millions et qu'elles ne dépasseront certainement pas le milliard.

La démission démentie

Des dépêches parvenues au ministère des Affaires Étrangères annonçant la démission du maréchal Tchang-Tso-Lin. Elles ajoutent que son état est en voie d'amélioration. Des bruits contradictoires parviennent de différentes sources. Il n'est pas possible de connaître la vérité.

Un enfant de 6 ans tué par un camion-auto à Haspres

Le jeune Jules Moreau, 6 ans, traversant vers 15 h. 50 la rue Jean-Jaurès, à Haspres, passa derrière une voiture attelée de deux chevaux et ne vit pas venir, en sens inverse, une camionnette automobile.

Lorsque le capot de la camionnette automobile arriva à hauteur de l'arrière de la première voiture, le jeune Moreau fut heurté par le garde-boue de la roue avant gauche et renversé sur la chaussée où il resta inanimé.

Le conducteur de l'automobile, M. G. G... releva le pauvre enfant qui baignait dans une mare de sang et le transporta dans une pharmacie voisine ; mais tous les soins furent inutiles. Il avait eu le crâne fracturé et la mort avait fait son œuvre.

La gendarmerie a ouvert une enquête et la responsabilité de M. G. G... n'étant pas engagée, ce dernier a été laissé en liberté.

Le montant du nouvel emprunt s'élèvera à environ 20 milliards

Le résultat de renseignements recueillis dans les milieux financiers ordinairement bien informés que le montant total actuel des souscriptions reçues par le nouvel emprunt dépasserait largement 18 milliards. On escompte que les souscriptions s'élèveront en définitive, au moment de la clôture de l'emprunt qui aura lieu le 8 juin, aux environs de 20 milliards.

Quel a été le sort du maréchal Tchang-Tso-Lin

Des dépêches parvenues au ministère des Affaires Étrangères annonçant la démission du maréchal Tchang-Tso-Lin. Elles ajoutent que son état est en voie d'amélioration. Des bruits contradictoires parviennent de différentes sources. Il n'est pas possible de connaître la vérité.

La démission démentie

Des dépêches parvenues au ministère des Affaires Étrangères annonçant la démission du maréchal Tchang-Tso-Lin. Elles ajoutent que son état est en voie d'amélioration. Des bruits contradictoires parviennent de différentes sources. Il n'est pas possible de connaître la vérité.

Un enfant de 6 ans tué par un camion-auto à Haspres

Le jeune Jules Moreau, 6 ans, traversant vers 15 h. 50 la rue Jean-Jaurès, à Haspres, passa derrière une voiture attelée de deux chevaux et ne vit pas venir, en sens inverse, une camionnette automobile.

Lorsque le capot de la camionnette automobile arriva à hauteur de l'arrière de la première voiture, le jeune Moreau fut heurté par le garde-boue de la roue avant gauche et renversé sur la chaussée où il resta inanimé.

Le conducteur de l'automobile, M. G. G... releva le pauvre enfant qui baignait dans une mare de sang et le transporta dans une pharmacie voisine ; mais tous les soins furent inutiles. Il avait eu le crâne fracturé et la mort avait fait son œuvre.

La gendarmerie a ouvert une enquête et la responsabilité de M. G. G... n'étant pas engagée, ce dernier a été laissé en liberté.